

nes touchées par cette décision n'est pas connu; cependant, le nombre des places de stationnement est passé de 667 à 339.

2. Voir la partie 1.

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES FRAIS DE PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Question n° 1044—**M. Orlikow**:

1. Quel a été le coût de la publicité commandée par chaque ministère du gouvernement fédéral au cours de chacune des cinq dernières années?

2. Quelle proportion de cette publicité a été faite dans des journaux ou des revues ou à la radio, à la télévision, etc.?

3. A quelles agences de publicité a-t-on adjudgé les contrats relatifs à cette publicité au cours de chacune des cinq dernières années, et quels honoraires ont-elles reçus?

4. A-t-on demandé à un certain nombre d'agences de publicité de soumissionner à cet égard, et dans le cas de l'affirmative, quelles étaient ces agences?

5. Quelles normes ont permis de choisir les agences dont les services ont été utilisés au cours des cinq dernières années?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE TRANSPORT

Question n° 1447—**M. Reid**:

1. Quelles subventions directes le gouvernement fédéral a-t-il accordées depuis 1945 aux agences canadiennes de transport?

2. Quel était le motif de chacune de ces subventions?

3. Pour quelles raisons continue-t-on d'accorder ces subventions?

4. Combien a-t-on payé au total en vertu de ces programmes?

(Le document est déposé.)

GRIEFS RELATIFS À UNE TÉLÉMISSION SUR LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DES AUTOMOBILES

Question n° 1463—**M. Scott (Danforth)**:

1. Le gouvernement ou la Société Radio-Canada ont-ils reçu des protestations, lettres, plaintes, etc. de la part de fabricants d'automobiles, ou de quelque autre personne en leur nom, au sujet du programme de télévision «This Hour Has Seven Days» qui traitait de l'installation de dispositifs de sécurité dans les véhicules à moteur?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) quelle était la nature des protestations, lettres, plaintes, etc., que le gouvernement a reçues et, de façon assez détaillée, quelle a été la réponse du gouvernement, s'il y en eut, b) quelle était la nature des protestations, lettres, plaintes, etc., que la Société Radio-Canada a reçues et, de façon assez détaillée, quelle a été la réponse que la Société leur a faite?

(Le document est déposé.)

INSTANCES RELATIVES AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES VÉHICULES AUTOMOBILES

Question n° 1464—**M. Scott (Danforth)**:

1. Le gouvernement ou certains de ses organismes ont-ils reçu des protestations de syndicats ouvriers s'occupant de l'industrie de l'automobile, ou de quelque autre personne en leur nom, au sujet de la question des prescriptions de sécurité relatives aux véhicules automobiles?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) combien de ministères gouvernementaux ont reçu des protestations et quels étaient les noms de ces ministères, b) qui a fait de telles protestations et, d'une manière assez détaillée, quelles étaient la forme et la substance de ces protestations faites par écrit ou verbalement, y compris l'identité des personnes qui les ont faites, c) d'une manière assez détaillée, quelle était la nature de la réponse du gouvernement à ces protestations, s'il en a fait une?

(Le document est déposé.)

LES PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT DISTRIBUÉES AUX BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Question n° 1545—**M. Grégoire**:

1. L'Imprimerie de la Reine et le gouvernement fédéral font-ils parvenir leurs publications gratuitement aux universités, aux collèges et aux bibliothèques scolaires?

2. Dans l'affirmative, dans combien d'universités, collèges et bibliothèques scolaires, l'Imprimerie de la Reine et le gouvernement fédéral font-ils parvenir ces publications?

3. L'Imprimerie de la Reine et le gouvernement fédéral font-ils parvenir leurs publications dans les collèges et les bibliothèques scolaires du comté de Lapointe?

(Le document est déposé.)

[Français]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion pour production de documents n° 144 est acceptable par le gouvernement.

Votre Honneur aurait-il l'obligeance d'appeler les avis de motion n°s 126, 146 et 155?

Je demande que les autres avis de motion soient réservés.

[Traduction]

LA CONSTRUCTION DES BARRAGES SUR LE COLUMBIA

Demande n° 126—**M. Herridge**:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, sous forme de notes ou de documents, échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis relativement à la construction de barrages sur le fleuve Columbia, en violation de l'Article 2 du Traité de l'Oregon de 1846.

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires exté-